

Publié le 5 janvier 2018

Bagnolet remet la balle au centre

Face à la paupérisation de son cœur de ville et la concurrence inégale d'un gros centre commercial, la ville populaire de Bagnolet a demandé une étude à la Semaest pour sortir de l'impasse. La feuille de route sera dévoilée début 2018.



La crise du commerce de proximité touche tous les territoires (ruraux, périurbains, urbains). À **Bagnolet** (Seine-Saint-Denis), le maire, **Tony di Martino**, a réagi en mandatant la **Semaest** (Société d'économie mixte de la ville de Paris) pour analyser le tissu commercial local et définir une **stratégie de revitalisation économique du centre-ville**. Kebabs, boutiques de téléphonie, rideaux fermés, etc. forment aujourd'hui le décor. Au banc des accusés, le centre commercial voisin, ouvert il y a 25 ans, rouleau compresseur qui a eu la peau des enseignes. Inutile d'aller ferrailler face à un tel mastodonte. La Semaest veut la jouer plus fine...

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Retisser du lien

Chargée de l'étude à la Semaest, **Magali Vergnet-Covo** déconseille de draguer « des grandes enseignes et des franchises banalisées ». Il s'agit plutôt « des indépendants de type caviste, libraire, épicerie fine, traiteur, artisans... » et surtout « des lieux où se poser », des boutiques capables de « faire vivre le quartier comme un village » qui formeront les premiers signaux d'une revivification du centre.

La Sem ne part pas d'une feuille blanche : le **bistrot convivial** face à la mairie, une institution, atteste que l'activité, quand elle est là, crée du lien social. La bonne réputation de la **boulangerie** voisine montre que les habitants ne sont pas insensibles à la qualité. Sans oublier la clientèle des nombreux hôtels, des salariés des **Mercuriales**, des étudiants de plus en plus présents et de tous ceux qui passent sans le voir près de ce petit centre ancien plein de charme et méconnu.

Éviter la spéculation

Le Grand Paris en fait une priorité

La Métropole du Grand Paris (MGP) s'est saisie du dossier de la revitalisation des centres-villes. Un groupe de travail se fixe un objectif simple : réfléchir aux modalités d'intervention de la métropole pour aider les communes volontaires à dynamiser leur centre-ville. Présidé par le maire du Kremlin-Bicêtre, **Jean-Marc Nicolle**, il devait livrer ses conclusions le 14 décembre. Des appels à projets seront lancés sur le modèle des « Réinventer » parisiens. Les idées des collectivités, des chambres consulaires, architectes, start-ups, associations, etc. sont les bienvenues pour redynamiser des centres-villes à travers de nouvelles approches.

Face aux prix parisiens inabordables, Bagnolet, commune historiquement populaire, va inévitablement accueillir ceux qui ne peuvent plus se loger dans la capitale. Les agences immobilières se positionnent, les investisseurs et les classes moyennes aisées prennent leurs marques, attirés par des prix bas. « Exactement ce qui s'est passé à Pantin ou Montreuil il y a dix ans », poursuit Magali Vergnet-Covo. D'où la nécessité de prendre les devants en matière de commerces, notamment pour éviter la **spéculation** sur les locaux.

La ville a pris une première mesure en instaurant il y a quelques mois une taxe sur les locaux vides, histoire d'inciter les propriétaires privés à louer leurs **espaces commerciaux vacants**. Le maire attend les conclusions de l'étude, attendues début 2018, pour agir. Le chantier ne fait que commencer...

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2